

ANNEXE L

GUIDE POUR LES INSTRUCTIONS DE COURSE

Ce guide propose une série d'instructions de course testées, conçues à l'origine pour les régates de championnats importants pour une ou plusieurs classes. Elles seront donc particulièrement utiles pour les championnats du monde, continentaux et nationaux et autres épreuves d'égale importance. Ce guide peut également être utile pour d'autres épreuves ; cependant, pour ces épreuves, certaines de ces instructions seront inutiles ou indésirables. Les comités de course devraient donc être attentifs en faisant leurs choix.

Une version étendue de ce guide, Annexe LE, est disponible sur le site Internet de l'ISAF (www.sailing.org). Elle contient aussi bien des dispositions applicables aux compétitions multi séries les plus importantes et les plus compliquées, que des variantes de plusieurs des instructions de course recommandées dans cette annexe. Elle sera modifiée de temps en temps, pour refléter les innovations des techniques de direction des courses à mesure de leur développement, et pourra être téléchargée en tant que texte de base pour établir les instructions de course de toute épreuve particulière. L'Annexe L peut aussi être téléchargée à partir du site Internet de l'ISAF.

Les principes sur lesquels toutes les instructions de course devraient être fondées sont les suivants :

- 1 Elles devraient inclure seulement deux types d'instructions : les intentions du comité de course et les obligations des concurrents.*
- 2 Elles ne devraient mentionner que ce qui concerne la course. Les informations concernant les festivités, les attributions des mouillages, etc., devraient être communiquées séparément.*
- 3 Elles ne devraient pas modifier les règles de course sauf si cela est véritablement souhaitable.*
- 4 Elles ne devraient pas répéter ou reformuler les règles de course.*
- 5 Elles ne devraient pas se répéter.*
- 6 Elles devraient être dans l'ordre chronologique ; c'est-à-dire l'ordre dans lequel le concurrent les utilisera.*
- 7 Elles devraient, si possible, utiliser les mots ou les formulations des règles de course.*

Pour utiliser ce guide, revoyez d'abord la règle J2 et décidez quelles instructions seront nécessaires. Les instructions exigées par la règle J2.1 sont signalées par un astérisque (). Supprimez toutes les instructions inapplicables ou inutiles. Sélectionnez la version préférée quand il y a un choix. Suivez les indications de la marge gauche pour remplir les espaces signalés par un trait (___) et choisissez la formulation désirée si un choix ou une option est indiqué entre crochets ([...]).*

Après avoir supprimé les instructions inutilisées, re-numérotez toutes les instructions dans l'ordre séquentiel. Assurez-vous que les numéros sont corrects quand une instruction se réfère à une autre.

Sur des lignes
séparées, insérez le
nom complet de la
régate, les dates
depuis la jauge ou la
course
d'entraînement
jusqu'à la dernière
course ou la
cérémonie de clôture,
le nom de l'autorité
organisatrice et la
ville et le pays

INSTRUCTIONS DE COURSE

1 REGLES

1.1* La régata sera régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

Insérez le nom.
Indiquez les
prescriptions
pertinentes en entier.

1.2 Les prescriptions suivantes de l'autorité nationale _____
_____ s'appliqueront : _____.

(OU)

A utiliser uniquement
si l'autorité nationale
du lieu de l'épreuve
n'a pas adopté de
prescription à la règle
87.

1.2 Aucune prescription de l'autorité nationale ne s'appliquera.

Listez par noms tous
les autres documents
qui régissent
l'épreuve ; par
exemple, *Les Règles
d'Équipement pour
les Bateaux*, dans la
mesure où elles
s'appliquent.

1.3* _____ s'appliqueront.

Voir la règle 86.
Insérez le(s)
numéro(s) de règle(s)
et indiquez les
modifications.

1.4 La (les) règle(s) de course _____ sera(ont) modifiée(s) comme
suit : _____ .

Insérez le(s)

1.5 La(les) règle(s) _____ des règles de la classe

numéro(s) de la(des) règle(s) et le nom de la classe. Faites une phrase différente pour les règles de chaque classe.

_____ [ne s'appliqueront pas] [est (sont) modifiée(s) comme suit : _____].

1.6 En cas de conflit dans la traduction, le texte anglais prévaudra.

2 AVIS AUX CONCURRENTS

Insérez le(s) lieu(x).

Les avis aux concurrents seront affichés sur le(s) tableau(x) d'affichage officiel(s) situé(s) _____.

3 MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Changez les heures si elles sont différentes.

Toute modification aux instructions de course sera affichée avant 09h00 le jour où elle entrera en vigueur, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

4 SIGNAUX FAITS A TERRE

Insérez le lieu.

4.1 Les signaux faits à terre seront envoyés _____.

Insérez le nombre de minutes.

4.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, « 1 minute » est remplacé par « pas moins de ____ minutes » dans Signaux de course : Aperçu.

(OU)

Insérez le nombre de minutes.

4.2 Le pavillon D avec un signal sonore signifie « Le signal d'avertissement ne sera pas fait moins de ____ minutes après l'envoi du pavillon D. [Les bateaux ne doivent pas quitter le port avant l'envoi de ce signal] ».

Supprimez si une règle de classe s'applique

4.3 Quand le pavillon Y est envoyé à terre, la règle 40.1 s'applique à tout moment sur l'eau. Ceci modifie le préambule du chapitre 4.

5 PROGRAMME DES COURSES

Modifiez selon les souhaits et insérez les dates et classes.

Incluez une course d'entraînement s'il y en a une. Quand la série est constituée de courses qualificatives et de courses finales,

5.1* Dates des courses :

Date	Classe _____	Classe _____
_____	course(s)	course(s)
_____	course(s)	jour de réserve
_____	jour de réserve	course(s)
_____	course(s)	course(s)
_____	course(s)	course(s)

spécifiez-le. Le programme peut aussi être donné en annexe.

Insérez les classes et les nombres. **5.2*** Nombre de courses :

<i>Classe</i>	<i>Nombre</i>	<i>Courses par jour</i>
_____	_____	_____
_____	_____	_____

- (a) Des jours de réserve peuvent être utilisés si des courses prévues au programme n'ont pas été courues ou si le comité de course considère qu'il ne pourra probablement pas faire courir les courses selon le programme prévu.
- (b) Une course supplémentaire par jour peut être courue, à condition qu'aucune classe ne soit en avance de plus d'une course par rapport au programme.

Insérez l'heure. **5.3*** L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est _____.

5.4 Quand il y a eu un long retard et que plus d'une course (ou séquence de courses pour deux classes ou plus) seront disputées le même jour, le signal d'avertissement de la première course et de chaque course à suivre sera fait aussitôt que possible. Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon orange sera envoyé avec un signal sonore pendant quatre minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

Insérez l'heure. **5.5** Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après _____.

6* PAVILLONS DE CLASSE

Insérez les classes et le nom ou la description des pavillons.

Les pavillons de classe seront :

<i>Classe</i>	<i>Pavillon</i>
_____	_____
_____	_____

7 ZONES DE COURSE

Insérez un nombre ou une lettre. L'annexe _____ indique l'emplacement des zones de course.

8 LES PARCOURS

Insérez un nombre ou une lettre. **8.1*** Les schémas dans l'annexe ____ montrent les parcours, incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées, et le côté duquel chaque marque doit être laissée. [La longueur approximative du parcours sera ____.]
Une méthode pour illustrer les différents parcours est donnée dans l'addenda A.

Insérez la longueur du parcours si cela s'applique.

8.2 Au plus tard avec le signal d'avertissement, le bateau du comité de course affichera le cap compas approximatif du premier bord du parcours.

8.3 Quand il y a une porte, les bateaux doivent passer entre les marques formant la porte depuis la direction de la marque précédente et contourner l'une des marques de la porte.

8.4 Les parcours ne seront pas réduits. Ceci modifie la règle 32.

A inclure uniquement quand le changement de position des marques est irréalisable.

8.5 Les bords du parcours ne seront pas modifiés après le signal préparatoire. Ceci modifie la règle 33.

9 MARQUES

Changez les numéros des marques selon les besoins et insérez la description des marques. Utilisez la seconde option quand les marques 4T et 4B forment une porte, la marque 4T devant être laissée à tribord et la marque 4B à bâbord. A moins que cela ne soit clair sur les schémas des parcours, indiquez quelles marques sont des marques à contourner.

9.1* Les marques 1, 2, 3 et 4 seront _____ .

(OU)

9.1* Les marques 1, 2, 3, 4T et 4B seront _____ .

Insérez les descriptions des marques.

9.2 Les nouvelles marques, tel que prévu dans l'instruction 12.1, seront _____ .

Décrivez les marques de départ et d'arrivée : par exemple, le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et une bouée à l'extrémité bâbord. L'instruction 11.2

9.3* Les marques de départ et d'arrivée seront _____ .

décrira la ligne de départ et l'instruction 13 la ligne d'arrivée.

- 9.4** Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque tel que prévu dans l'instruction 12.2.

Décrivez chaque zone par son emplacement et par tout détail visuel qui permette de la reconnaître facilement.

10 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones suivantes sont considérées comme des obstacles :

_____.

11 LE DEPART

Inclure seulement si l'option marquée d'un astérisque dans la règle 26 sera utilisée. Insérez le nombre de minutes.

- 11.1** Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26, avec le signal d'avertissement envoyé ____ minutes avant le signal de départ.

(OU)

Pour les flottes importantes et les longues lignes de départ.

- 11.1** Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26 avec le complément suivant :
Un signal d'attention (pavillon F avec un signal sonore) sera fait cinq minutes avant le signal d'avertissement pour la première classe à partir. Le comité de course désignera le parcours à effectuer avant ou en même temps que le signal d'attention. Le pavillon F sera affalé avec un signal sonore une minute avant le signal d'avertissement. Ceci modifie la règle 27.1.

(OU)

Décrivez tout système de départ différent de ce qui est prévu dans la règle 26.

- 11.1** Les départs des courses seront donnés comme suit : _____ . Ceci modifie la règle 26.

- 11.2*** La ligne de départ sera entre des mâts arborant un pavillon orange sur les marques de départ.

(OU)

- 11.2*** La ligne de départ sera entre un mât arborant un pavillon orange sur la marque de départ à l'extrémité tribord et la marque de départ située à l'extrémité bâbord.

(OU)

Insérez la description. **11.2*** La ligne de départ sera _____.

11.3 Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ.

Insérez le nombre de minutes.

11.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard _____ minutes après son signal de départ sera classé DNS. Ceci modifie la règle A4.

11.5 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau, de son équipage ou de son équipement est du côté parcours de la ligne de départ dans les deux minutes précédant son signal de départ, le comité de course enverra le pavillon V. Il sera hissé jusqu'à ce que tous les bateaux soient revenus complètement du côté pré départ, mais pas après le signal de départ.

(OU)

Insérez le numéro de canal.

11.5 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau, de son équipage ou de son équipement est du côté parcours de la ligne de départ dans les deux minutes précédant son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course essaiera de transmettre son numéro de voile sur le canal VHF _____. L'échec de la transmission ou le fait de ne pas le faire au bon moment ne pourra pas constituer un motif de demande de réparation. Ceci modifie la règle 62.1(a).

12 CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

12.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course déplacera la marque originale (ou la ligne d'arrivée) vers une nouvelle position.

(OU)

12.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.

Inversez « bâbord » et « tribord » quand la marque est à laisser à tribord.

12.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant la marque à bâbord et le bateau du comité de course à tribord. Ceci modifie la règle 28.1.

13* L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre des mâts arborant un pavillon orange sur les marques d'arrivée.

(OU)

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon orange sur la marque d'arrivée à l'extrémité tribord et la marque d'arrivée à l'extrémité bâbord.

(OU)

Insérez la description. La ligne d'arrivée sera : _____ .

14 SYSTEME DE PENALITE

Inclure l'instruction 14.1 seulement quand la pénalité de deux tours ne sera pas utilisée. Insérez le nombre de places ou décrivez les pénalités. **14.1** Le système de pénalité en points, règle 44.3, s'appliquera. La pénalité sera de _____ places.

(OU)

Insérez la (les) classe(s). **14.1** Les pénalités sont les suivantes : _____ .

Ici et ci-dessous, utilisez « jury » uniquement en référence à un jury international. **14.2** Pour la (les) classe(s) _____, les règles 44.1 et 44.2 sont modifiées de sorte qu'un seul tour, comprenant un virement de bord et un empannage, est exigé.

14.3 Un bateau qui a effectué une pénalité selon la règle 31.2 ou 44.1 doit compléter un formulaire de reconnaissance au secrétariat de course dans le délai de dépôt des réclamations.

14.4 Tel que prévu dans la règle 67, le [comité de réclamation] [jury] peut, sans instruction, pénaliser un bateau qui a enfreint la règle 42.

(OU)

Recommandé uniquement dans les épreuves pour les jeunes. **14.4** L'annexe P s'appliquera [telle que modifiée par l'(les) instruction(s) [14.2] [et] [14.5].

14.5 La règle P2.3 ne s'appliquera pas et la règle P2.2 est modifiée de sorte qu'elle s'appliquera à toute réclamation après la première.

15 TEMPS LIMITES

Insérez les classes et les temps. Enlevez le temps limite pour la marque 1 si cela est inapplicable. **15.1***Les temps limites sont les suivants :

<i>Classe</i>	<i>Temps limite</i>	<i>Temps limite Pour la marque 1</i>
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Si aucun bateau n'a passé la marque 1 dans le temps limite pour la marque 1, la course sera annulée.

Insérez le temps (ou **15.2** Les bateaux manquant à finir dans un délai de _____ après

les différents temps pour les différentes classes).

le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF. Ceci modifie les règles 35 et A4.

16 RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

16.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat de course. Les réclamations doivent y être déposées dans le temps limite de réclamation.

Changez le temps s'il est différent.

16.2 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 90 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour. [Le même temps limite s'applique aux réclamations du comité de course et du [comité de réclamation] [jury] concernant les incidents qu'ils observent dans la zone de course et aux demandes de réparation. Ceci modifie les règles 61.3 et 62.2.]

Changez l'heure d'affichage si différente. Insérez le lieu du local jury et l'heure de la première instruction.

16.3 Des avis seront affichés dans les 30 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans le local du jury, situé _____, et commenceront à _____.

16.4 Les avis des réclamations du comité de course ou du [comité de réclamation] [jury] seront affichés pour informer les bateaux selon la règle 61.1(b).

16.5 Une liste des bateaux qui, selon l'instruction 14.4, ont reconnu avoir enfreint la règle 42 ou ont été disqualifiés par le [comité de réclamation] [jury] sera affichée avant la fin du temps limite de réclamation.

16.6 Les infractions aux instructions 11.3, 14.3, 18, 19.2, 22, 23 et 24 ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau. Ceci modifie la règle 60.1(a). Les pénalités pour ces infractions peuvent être plus légères qu'une disqualification si le [comité de réclamation] [jury] le décide.

16.7 Le dernier jour de la régata, une demande de réouverture d'instruction doit être déposée

(a) dans le temps limite de réclamation si la partie demandant la réouverture a été informée de la décision la veille ;

Changez le temps s'il est différent.

(b) pas plus de 30 minutes après que la partie demandant la réouverture a été informée de la décision ce même jour.

Ceci modifie la règle 66.

A inclure uniquement si le comité de réclamation est un

16.8 Les décisions du [comité de réclamation] [jury] seront sans appel comme prévu dans la règle 70.4.

*jury international ou
si une autre
disposition de la règle
70.4 s'applique.*

17 CLASSEMENT

*A inclure uniquement
si le Système de
Points a Minima est
remplacé par le
Système de Points
avec Bonus.*

17.1* Le Système de Points avec Bonus de l'annexe A s'appliquera.

(OU)

*A inclure uniquement
si aucun des systèmes
de points de l'annexe
A ne sera utilisé.
Décrivez le système.*

17.1* Le système de classement est le suivant : _____ .

Insérez le nombre.

17.2* ____ courses doivent être validées pour constituer une série.

Insérez les nombres.

17.3 (a) Quand moins de ____ courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans les courses.

(b) Quand ____ à ____ courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

(c) Quand ____ courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

18 REGLES DE SECURITE

*Insérez la procédure
de contrôle à la sortie
et au retour.*

18.1 Contrôle à la sortie et au retour : _____ .

18.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19 REMPLACEMENT D'EQUIPIER OU D'EQUIPEMENT

19.1 Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation préalable, par écrit, du [comité de course] [comité de réclamation] [jury].

19.2 Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent être faites au comité à la première occasion raisonnable.

20 CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course. Sur l'eau, un jaugeur du comité de course peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

21 BATEAUX OFFICIELS

Insérez les descriptions. Si besoin, utilisez des marquages d'identification différents selon les différents rôles des bateaux.

Les bateaux officiels seront identifiés comme suit : _____ .

22 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

22.1 Les directeurs d'équipe, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

Insérez les marquages d'identification. Les lettres de nationalité sont suggérées pour les épreuves internationales.

22.2 Les bateaux accompagnateurs seront identifiés par _____ .

23 LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU

Les quillards ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

24 EQUIPEMENTS DE PLONGEE ET PISCINES PLASTIQUES

Les appareils de respiration sous-marine et les piscines plastiques ou leur équivalent ne doivent pas être utilisés à

proximité de quillards entre le signal préparatoire de la première course et la fin de la régates.

Insérez tout autre texte qui s'applique. Décrivez les bandes de communication ou les fréquences qui seront utilisées ou autorisées.

25 COMMUNICATION RADIO

Un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

Si des trophées permanents sont attribués, mentionnez leur nom en entier.

26 PRIX

Des prix seront distribués comme suit : _____ .

27 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

28 ASSURANCE

Insérez la devise et le montant et.

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de _____ , ou son équivalent, pour l'épreuve.

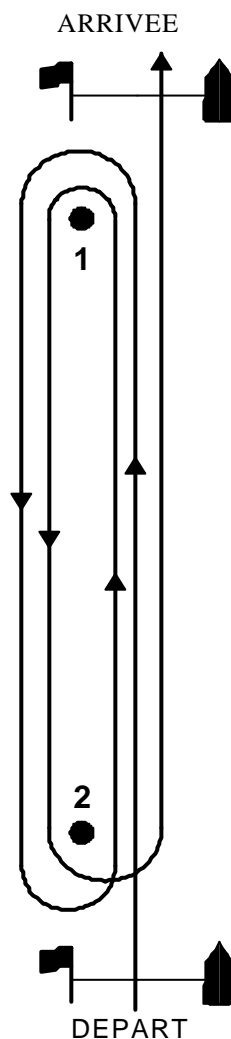
Addenda A

ILLUSTRATION DU PARCOURS

Quelques schémas de formes de parcours sont indiqués ci-dessous. N'importe quel parcours peut être illustré de la même façon. Quand il y a plus d'un parcours, préparer des schémas séparés pour chacun, et spécifier comment chaque parcours sera signalé.

Un parcours simple au vent – sous le vent

Départ – 1 – 2 – 1 – 2 – Arrivée

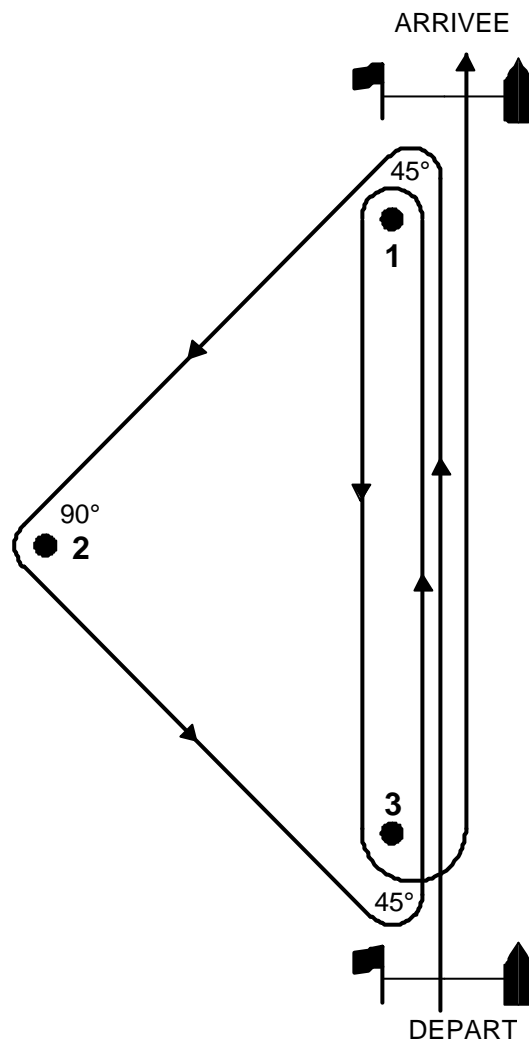


Les options pour ce parcours sont les suivantes

- (1) augmenter ou diminuer le nombre de tours,*
- (2) supprimer le dernier bord de près,*
- (3) utiliser une porte au lieu d'une marque sous le vent,*
- (4) utiliser une marque de dégagement à la marque au vent, et*
- (5) utiliser les marques sous le vent et au vent comme marques de départ et d'arrivée.*

Un parcours triangle au vent – sous le vent

Départ – 1 – 2 – 3 – 1 – 3 – Arrivée



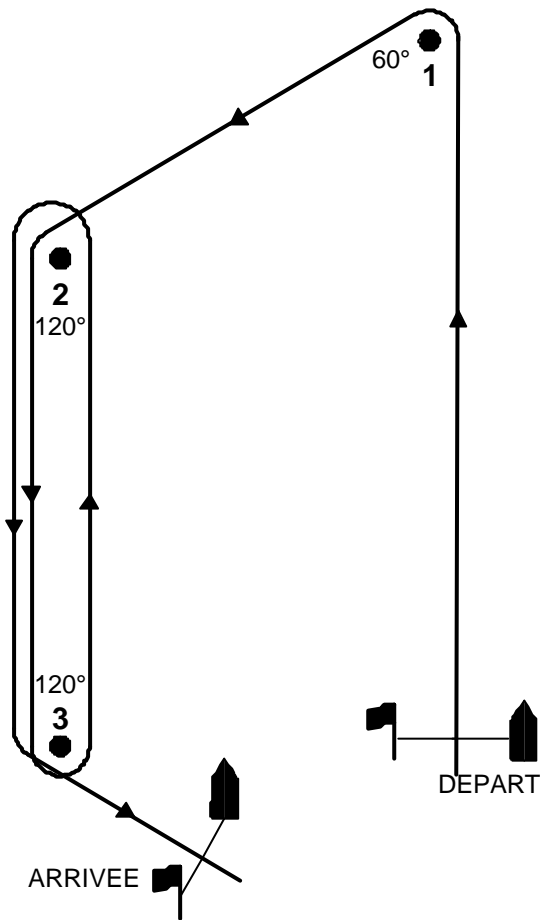
Les options pour ce parcours sont les suivantes

- (1) augmenter ou diminuer le nombre de tours,*
- (2) supprimer le dernier bord de près,*
- (3) varier les angles intérieurs du triangle (45° - 90° - 45° et 60° - 60° - 60° sont courants),*
- (4) utiliser une porte au lieu d'une marque sous le vent pour les bords de vent arrière (mais pas pour les largues),*
- (5) utiliser une marque de dégagement au début des bords de vent arrière (mais pas pour les largues), et*
- (6) utiliser les marques sous le vent et au vent comme marques de départ et d'arrivée.*

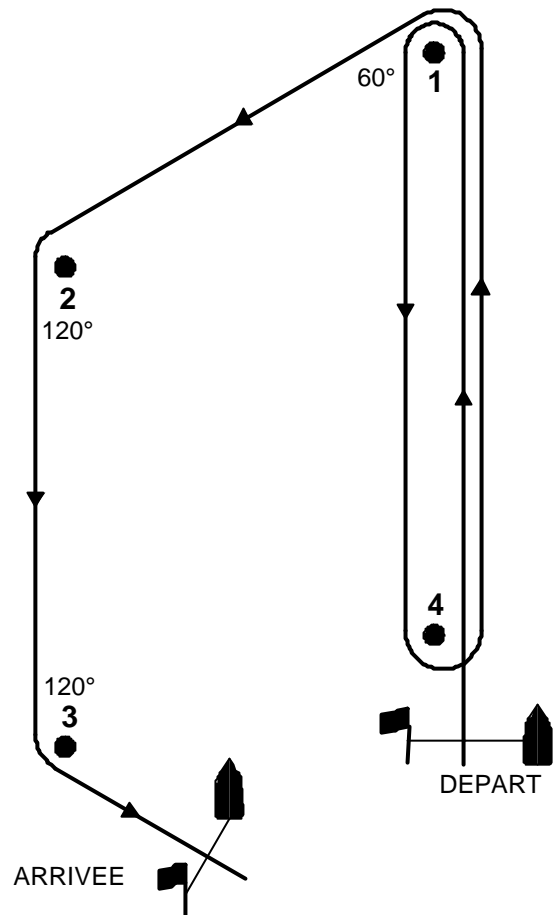
Assurez-vous de spécifier l'angle intérieur à chaque marque.

Parcours en trapèze

Départ – 1 – 2 – 3 – 2 – 3 – Arrivée



Départ – 1 – 4 – 1 – 2 – 3 – Arrivée



Les options pour ce parcours sont les suivantes

- (1) ajouter des bords supplémentaires,*
- (2) utiliser des portes à la place des marques sous le vent pour les bords de vent arrière (mais pas pour les largues),*
- (3) varier l'angle intérieur des bords de largue,*
- (4) utiliser une marque de dégagement au début des bords de vent arrière (mais pas pour les largues), et*
- (5) placer les bateaux d'arrivée au vent plutôt que sur un largue.*

Assurez-vous de spécifier l'angle intérieur de chaque bord de largue. Il est recommandé d'avoir une marque 4 différente de la marque de départ.

ADDENDA B

BATEAUX FOURNIS PAR L'AUTORITE ORGANISATRICE

L'instruction suivante est recommandée quand tous les bateaux seront fournis par l'autorité organisatrice. Cela peut être modifié pour convenir aux circonstances. Quand elle est utilisée, elle devrait être insérée après l'instruction 3.

4 BATEAUX

- 4.1** Les bateaux seront fournis pour tous les concurrents, qui ne doivent en aucune façon les modifier ou faire en sorte qu'ils soient modifiés avec les exceptions suivantes
- (a) un compas peut être attaché ou scotché à la coque ou aux espars ;
 - (b) des indicateurs de vent, y compris des fils ou des brins de laine, peuvent être attachés ou scotchés n'importe où sur le bateau ;
 - (c) les coques, dérives et gouvernails peuvent être nettoyés, mais uniquement à l'eau ;
 - (d) du ruban adhésif peut être utilisé n'importe où au-dessus de la ligne de flottaison ;
et
 - (e) tout accastillage ou équipement prévu pour être réglé peut l'être, à condition que les règles de classe soient respectées.
- 4.2** Tout équipement fourni avec le bateau aux fins de navigation doit être dans le bateau lorsqu'il est à l'eau.
- 4.3** La pénalité pour n'avoir pas respecté une des instructions ci-dessus sera la disqualification de toutes les courses disputées dans lesquelles l'instruction a été enfreinte.
- 4.4** Les concurrents doivent faire rapport de tout dommage ou perte d'équipement, même minime, au représentant de l'autorité organisatrice, immédiatement après avoir amarré le bateau à terre. La pénalité pour infraction à cette instruction, à moins que le [comité de réclamation] [jury] soit convaincu du fait que le concurrent a fait un effort certain pour y satisfaire, sera la disqualification à la course la plus récemment disputée.
- 4.5** Les règles de classe exigeant des concurrents qu'ils soient membres de l'association de classe ne s'appliqueront pas.